

# PLOMBIÈRES-LES-BAINS

## Marché de Noël 2020



Du 28 novembre au 20 décembre  
Ouvert les 4 week-ends de l'Avent  
de 11h à 19h30



Du 21 au 31 décembre  
"Noël joue les prolongations"



VOSGES  
SECRÈTES

#JEVOISLAVIEENVOSGES

[www.plombiereslesbains.fr](http://www.plombiereslesbains.fr) / Renseignements : 03.29.66.60.09  
[www.marchedenoel-plombieres.com](http://www.marchedenoel-plombieres.com)





# Marché de Noël 2020 PLOMBIÈRES-LES-BAINS

## Sommaire

<b>Le Mot du Maire</b>	.....	<b>page 2</b>
<b>Infos Exposants</b>	.....	<b>page 3</b>
<b>Infos Pratiques</b>	.....	<b>page 4</b>
<b>Règlement</b>	.....	<b>page 6</b>
<b>Plan d'implantation</b>	.....	<b>page 11</b>
<b>Numéros Utiles</b>	.....	<b>page 14</b>



Crédits photos Mairie de Plombières-les-Bains et Delphine Vauthier  
Plan d'implantation réalisé par Bertrand Capus pour la Source des Artisans  
Impression et conception Mairie de Plombières



Madame, Monsieur,

Le **Marché de Noël d'Autrefois** de Plombières-les-Bains se prépare pour fêter Noël les quatre week-ends de l'Avent du **28 novembre au 20 décembre 2020**, les samedis, et dimanches, de 11h à 19h30, dans le centre historique de la ville aux 1000 balcons.

Événement unique qui fait la réputation des Vosges méridionales et de Plombières-les-Bains, depuis plus de 25 ans, le marché de Noël entend recréer la magie, la fête et la bienveillance.

Un moment où les familles, les enfants, et tous les visiteurs déambulent dans la ville transformée en gigantesque fête foraine d'antan ; une balade où il est possible de s'égarer dans les petits recoins pour découvrir illuminations et décorations en se fiant à l'odeur des épices et au son des animations musicales.

4 week-ends...4 thèmes différents pour une image festive du marché et une diversité dans l'animation. « La fête foraine d'autrefois au son des musiques mécaniques » (28-29 novembre), « La rencontre avec St Nicolas » (5-6 décembre), « Les balcons en lumière » (12-13 décembre), « La ferme de Noël (19-20 décembre)

Les associations s'organisent pour embellir la ville et proposer le meilleur des accueils possibles

Les acteurs économiques de Plombières-les-Bains et les exposants extérieurs, quant à eux se mobilisent pour aider à préparer les fêtes de fin d'année et à remplir la hotte du Père Noël en présentant une offre commerciale la plus large possible où se mêlent l'artisanat, l'habillement, les cadeaux, la nourriture...

Et plus encore !!

Pour fêter l'arrivée de 2021, tous ces acteurs économiques ont décidé de mettre les petits plats dans les grands en organisant l'événement commercial de fin d'année :

« **Noël joue les prolongations** ». Du 21 au 24 décembre et du 26 au 31 décembre 2020, de 14h à 19h. La population et les visiteurs sont invités à participer aux animations commerciales et à tenter leur chance au travers d'une grande tombola .

Alors, si vous voulez faire partie de la fête et participer au « **Marché de Noël d'Autrefois** » de Plombières-les-Bains, prenez connaissance du dossier ci-joint où toutes les informations pratiques sont annoncées. Et n'hésitez pas à nous solliciter pour toutes vos questions et remarques.

Dans l'attente,

bonne saison estivale à tous et à très bientôt.

Lydie Barbaux,  
Maire de Plombières-les-Bains



« *Un marché de Noël sans exposants, c'est comme un Noël sans sapin* »

comme dirait un petit lutin qui revient tous les ans dans un des chalets disposés dans la ville, offrant ainsi au visiteur tous les charmes de sa création artisanale... ce sont plus d'une cinquantaine de chalets qui sont ainsi mis à disposition des exposants venant agrémenter les rues et les places et offrant une diversité de produits.

Vous êtes intéressé ? alors sans plus tarder, nous vous conseillons vivement de réserver votre séjour durant la totalité de l'événement et ce pour plusieurs raisons :

- **une raison purement commerciale** : les quelque dizaines de milliers de visiteurs s'étalent sur les 4 week-ends. Il est toujours aléatoire de faire le pari sur un seul week-end compte tenu principalement des aléas climatiques,
- **des conditions financières attractives** : Nous avons besoin de vous pour la qualité de l'événement et nous nous engageons à faire de ce marché de Noël un événement régional,
- l'invitation à séjourner **au delà du 21 décembre et ce à titre gratuit** pour participer à l'animation commerciale « Noël joue les prolongations », organisée par l'association des commerçants de Plombières.



### **Votre avis compte !**

Concernant l'organisation de l'animation commerciale et afin de lui donner tout le relief nécessaire pour une attractivité maximum, il est envisagé de concentrer les chalets tenus par les exposants.

Seulement, pour parvenir à cette organisation, peut-être sera-t-il nécessaire de procéder à quelques réajustements en invitant les exposants à déménager pour un regroupement. N'oubliez pas de donner votre avis en renseignant le bulletin d'inscription



**Ville thermale et touristique** : positionnée dans le sud du département des Vosges à 12 km de Remiremont (gare TGV)

Plombières rayonne dans un périmètre de 100km pour attirer les visiteurs en provenance de NANCY, de Franche Comté (BESANCON, VESOUL BELFORT) ou encore de l'Alsace ( Mulhouse- Aéroport international ou STRASBOURG -130 km)

**Accès Routier par la Route Nationale 57**

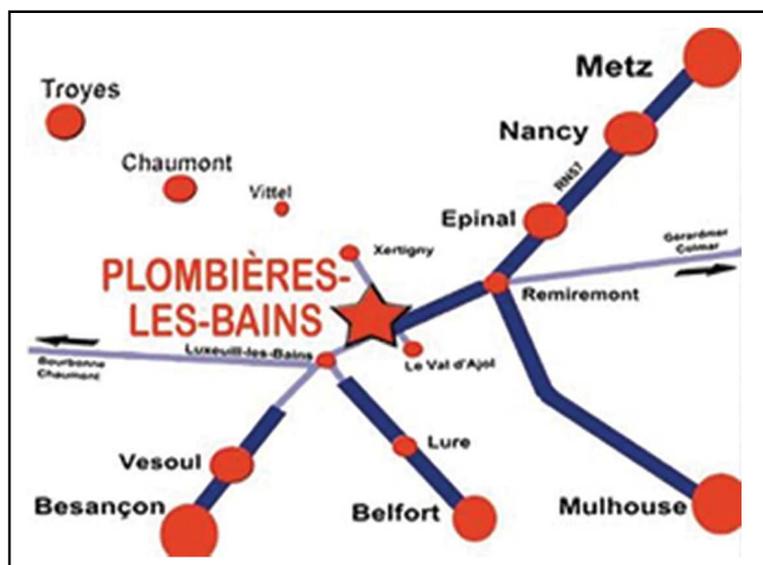
**Parking gratuit au centre ville** : promenade des Dames (150 places)- parking du Casino (100 places) + aménagement spécifique avec déplacement en navette.  
**Stationnement Bus de tourisme**

**Parking pour personnes à mobilité réduite** 30 places – centre ville place Beaumarchais (à proximité de la mairie)

**Hébergement** : Hôtels, chambres d'hôtes, Gites.

renseignement :

**L'Office de Tourisme de Portes des Vosges Méridionales**  
 Place Maurice Janot 88370 PLOMBIÈRES-LES-BAINS  
 Tél. 03 29 66 01 30 - Mail : plombieres@ortp.fr  
[www.tourisme-remiremont-plombieres.com](http://www.tourisme-remiremont-plombieres.com)







## Règlement « Marché de Noël d'Autrefois »

Année 2020

**PLOMBIÈRES les BAINS »**

*Thème : La FETE FORAINE D'AUTREFOIS*

*Vous avez choisi de participer au **Marché de Noël de Plombières les Bains**.*

*Nous vous en remercions*

*Afin que cet événement soit à la hauteur de nos espérances respectives, nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que le rayonnement du marché de Noël soit le plus vaste possible et que le public accueilli soit enchanté tant par la qualité des produits sur les étals que par les animations, les décorations...*

*En retour nous attendons de votre part un réel investissement de votre personne pour faire vivre ce marché de Noël ; un investissement qui passe par la mise en scène de votre chalet au travers d'une décoration, par la qualité de vos produits, par le port d'un costume d'autrefois et par le respect des horaires d'ouverture.*

*Vous prenez connaissance ci dessous des règles de fonctionnement.*

*Il vous est demandé de les respecter pour une qualité d'organisation, pour le bien-être de l'ensemble des participants et aussi pour l'image et la valorisation du marché de Noël de Plombières-les-Bains.*

### **INSCRIPTION/ADMISSION :**

Les dossiers d'inscription sont étudiés en commission d'organisation du Marché de Noël.

Liste des pièces à joindre au dossier :

- la fiche d'inscription renseignée et signée
- la photo contractuelle des articles exposés et proposés à la vente (photo conforme aux articles),
- le justificatif d'inscription à la Chambre des Métiers, d'Agriculture ou de Commerce et d'Industrie, et datant de moins de 3 mois au moment de l'inscription,
- une attestation d'assurance,
- un chèque de caution de 150 € (voir paragraphe caution) à l'ordre du Trésor Public.

Le paiement total se fait au Régisseur de recettes lors de la remise des clés.

Aucune exclusivité de vente de produits ne peut être exigée. La fiche d'inscription signée, correspond à votre engagement et à l'acceptation des règles de fonctionnement.



Adresse d'envoi des dossiers et renseignements :

**Mairie de Plombières-les-Bains**  
 1 Place Beaumarchais – BP 5  
**88370 PLOMBIERES-LES-BAINS**  
**Tél : 03.29.66.60.09. – Fax : 03.29.66.06.00**  
 Mail : [animation@plombieres.fr](mailto:animation@plombieres.fr)

**TARIFS :**

	1 Week-end	1 week-end « Fidélité » présent l'année précédente	Totalité	Totalité « Fidélité » présent l'année précédente	Evénement Commercial « NOEL JOUE LES PROLONGATIONS"	Nombres	Total TTC
<b>Intérieur ou Chalet</b>	110 €	90 €	320 €	260 €	<b>GRATUIT</b>		
<b>Chalet Privé</b>	130 €	100 €	320 €	260 €			
<b>Métiers d'Art</b>	50 €	40 €	160 €	130 €			
<b>Association</b>	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit			
<b>FORFAIT ELECTRICITÉ (obligatoire)</b>							
1000W	INCLUS	INCLUS	INCLUS		INCLUS		
Par tranche supplémentaire	35€/par jour	35€/par jour	135 €	135 €	135 €		

\*Totalité = 4 week-ends

**CAUTION :**

La caution valide votre réservation et équivaut à un engagement de votre part. Tarif CAUTION 150€

La caution est encaissée après validation de votre dossier par la Commission. Elle sera restituée sous condition de respect du présent règlement dans le courant du mois de janvier.

**IMPLANTATION :**

L'organisation du Marché de Noël se réserve le droit de modifier l'implantation des emplacements si la situation l'exige. L'exposant ne peut pas, dans ce cas, réclamer une quelconque indemnité ou prétexter une non-participation.



# Marché de Noël 2020 PLOMBIÈRES-LES-BAINS

## Règlement

### **HORAIRES :**

Les heures d'ouverture et de fermeture des chalets ,des stands et des commerces doivent être rigoureusement respectées

à savoir :

**Samedi 11h – 19h30 / Dimanche 11h-19h30**

**Événement commercial « NOEL JOUE LES PROLONGATIONS » : du 21 au 24 décembre et du 26 au 31 décembre de 14h à 19h** (fermé le 25 décembre)

Il est impératif de respecter les horaires par respect pour les visiteurs et pour assurer la continuité de l'événement.

En cas de non-respect de ces horaires, l'organisation du Marché de Noël peut être amenée à VOUS exclure du Marché de Noël.

Les exposants sont autorisés à dépasser les heures de fermeture officielle précitées.

### **INSTALLATION et EMPLACEMENT**

L'installation et l'occupation du stand ne peut se faire qu'après règlement intégral du montant de la location sur la base d'un état des lieux.

L'emplacement des exposants est de la responsabilité de l'organisateur.

Les stands, chalets ou emplacements sont mis à la disposition de l'exposant 48h avant l'ouverture officielle, soit dès le jeudi précédent le week-end.

La sous location, le partage ou l'échange d'un stand, d'un chalet ou d'un emplacement sont formellement interdits.

Le chalet /Stand/Emplacement doit être impérativement libéré au moment où la location prend fin.

Si l'exposant n'a pas pris possession de son emplacement ou ne s'est pas manifesté 24h avant l'ouverture, l'organisateur le considérera comme démissionnaire et disposera du stand, chalet ou emplacement.

### **EQUIPEMENT**

Le chalet/stand est équipé d'un coffret électrique d'une puissance de 1000 Watts; en cas de besoin supplémentaire, un tarif par tranche est appliqué.

- L'installation électrique est mise sous tension, au plus tôt 24h avant l'ouverture du Marché de Noël.
- L'intervention d'un électricien ou d'un ouvrier privé non habilité par l'organisation du marché de Noël n'est pas autorisée
- Il revient à l'exposant de prévoir l'éclairage et le chauffage de son emplacement.
- Il est formellement interdit de procéder à quelque installation de gaz ou d'eau. Toutefois, il est possible de se brancher chez un particulier.
- Les exposants qui désirent procéder à des aménagements spécifiques doivent en faire la demande au Comité d'Organisation au moins deux mois avant la date d'ouverture. Ces travaux seront effectués à leurs frais et exécutés obligatoirement par un technicien de la collectivité.



**Pour des raisons de sécurité , Il est interdit :**

- de prendre du courant sur l'un des câbles de la ville,
- d'utiliser des groupes électrogènes ou batteries,
- d'utiliser un fil d'éclairage à d'autres fins,
- d'installer des tréteaux ou parasols et d'occuper le domaine public,
- de faire de la publicité par haut-parleur ou tout autre émetteur sonore,
- de faire du feu sur les emplacements,
- de fumer dans les halls et allées couvertes,
- de laisser du personnel sur les stands pendant la nuit,
- de masquer ou de rendre difficile l'accès aux extincteurs, postes d'incendie et tableaux d'électricité,
- de dégrader les murs, planchers, plafonds et tout autre matériel.

**Toute détérioration sera chiffrée et facturée à l'exposant signataire de la fiche d'inscription.**

**Attention, pour tous les exposants vendant de la nourriture ou des boissons chaudes, il est obligatoire d'avoir un extincteur fonctionnel et à jour de contrôle, à l'intérieur du chalet ou du stand**

**VENTE :**

L'affichage des prix et la réglementation concernant la vente des produits et articles exposés sont ceux imposés par la réglementation en vigueur.

**Il est formellement interdit** de présenter des produits non déclarés, non acceptés, ne figurant pas sur le bulletin d'inscription ou dont la fabrication et l'exposition sont prohibées par la réglementation.

La Commission s'autorise un contrôle durant le Marché de Noël.

**COSTUMES :**

Pour l'esprit et la qualité du Marché de Noël, les exposants et les commerçants sont invités à se vêtir «**époque ancien temps**». L'association du marché de Noël tient à la disposition des participants des «costumes d'Autrefois» moyennant une location symbolique .

**Il est très important de respecter le fait d'être costumé.**

**DEMENAGEMENT :**

Sauf cas d'autorisation spéciale et exceptionnelle, l'enlèvement des marchandises doit se faire le soir de la clôture de votre inscription.

Les exposants sont responsables de leurs opérations de déménagement.



### **MATERIEL :**

Concernant les exposants qui commercialisent des boissons chaudes ou froides et afin de réduire la quantité de déchets produits lors du Marché de Noël, des verres consignés **Ecocups** sont à réserver auprès de **l'Association du Marché de Noël**.

il suffit d'en faire la demande en précisant la quantité souhaitée en même temps que votre inscription.

Le prix de la consigne est de 1€ par gobelet Ecocups. Vous avez la possibilité de les vendre au prix de la consigne .

Les Ecocups non retournés à l'association à la fin de votre séjour vous seront facturés au prix de la consigne.

Prière de les rendre propres.

### **CONCOURS :**

Durant la période de la manifestation, il est organisé le concours du plus beau chalet.

Pour ce faire, les chalets et stands sont jugés selon quatre critères :

- l'esthétique du stand ou chalet (décoration),
- la présentation des produits,
- le port du costume d'antan (voir formulaire de l'association du Marché de Noël),
- le respect du thème du Marché de Noël.

Le passage des membres du jury se fait de façon aléatoire.

Le premier prix offre la gratuité de la location du chalet pour 2021 et les deuxième et troisième prix, une ristourne de 50% sur la location du chalet pour 2021.

### **RESPONSABILITE :**

Les stands, chalets, emplacements ainsi que les produits exposés ou proposés à la vente sont placés sous la seule responsabilité de l'exposant.

L'organisateur décline ainsi toute responsabilité pour les vols ou dégradations qui pourraient être commis.

En cas de sinistre, l'exposant renonce à tout recours contre l'organisateur.

Seules les réclamations écrites et individuelles seront prises en considération.

### **APPLICATION DU REGLEMENT :**

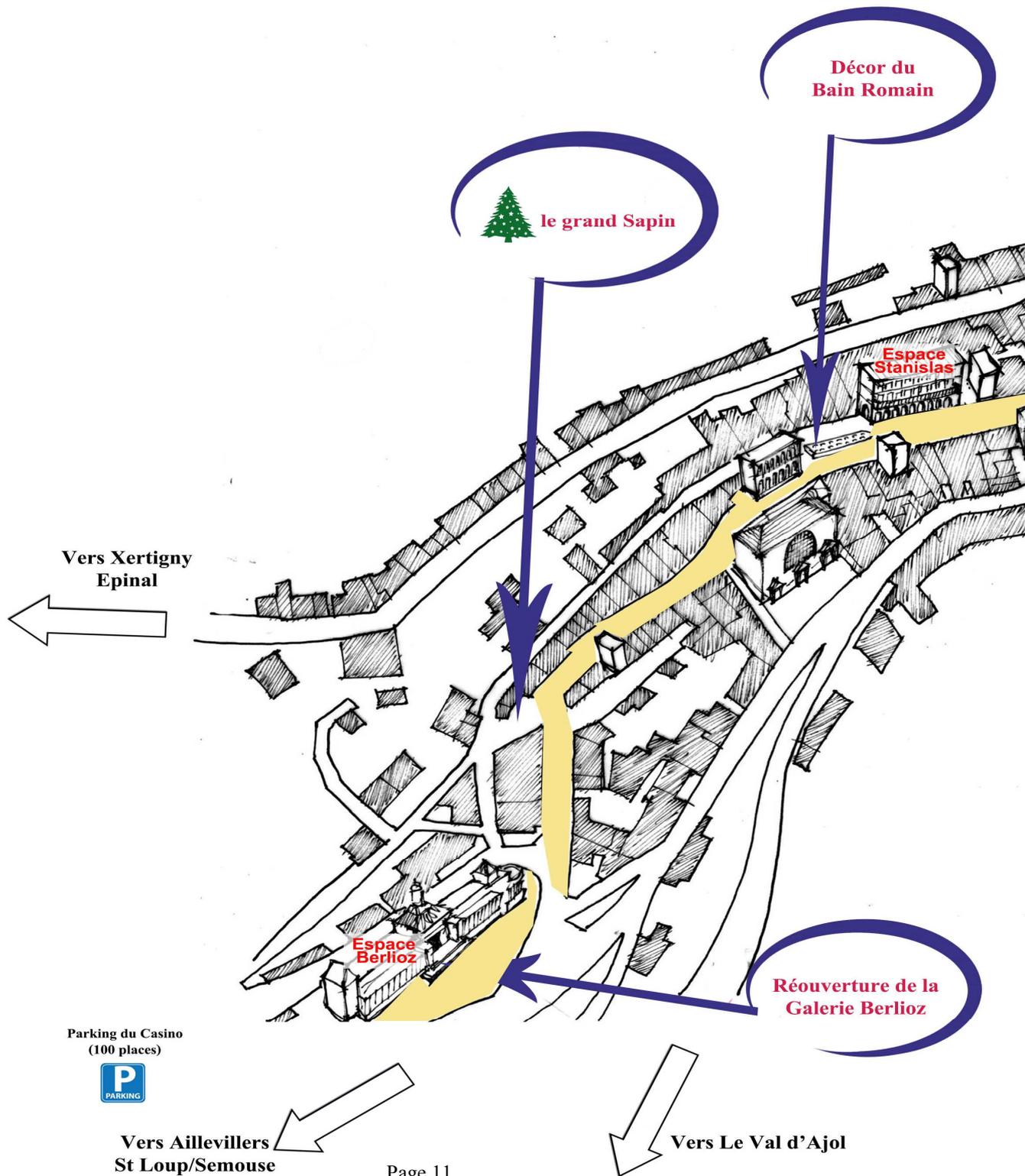
La fiche d'inscription dûment signée équivaut à l'acceptation du présent règlement.

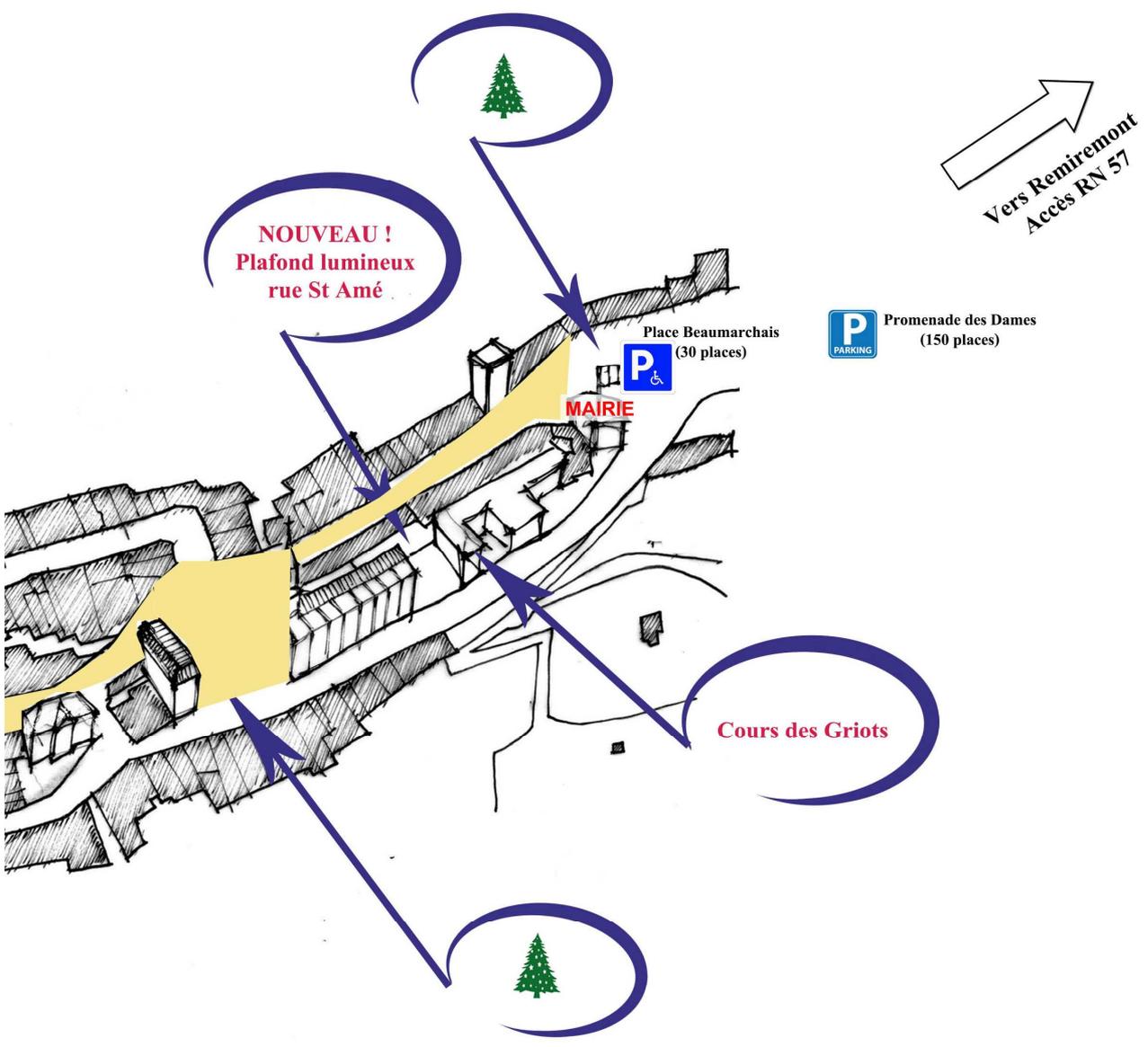
Toutes les dispositions prises par la Commission du marché pour la bonne tenue du marché doivent être rigoureusement respectées par les exposants.



# Marché de Noël 2020 PLOMBIÈRES-LES-BAINS

## Plan d'implantation





 **Zones Chalets**

Plan réalisé par Bertrand Capus pour la Source des Artisans





# Marché de Noël 2020

## PLOMBIÈRES-LES-BAINS

**Numéros Utiles**

### ORGANISATEUR

**Mairie de Plombières les Bains : 03 29 66 00 24**

**Service animation : 03 29 66 60 09**

**Contact mail : mairie@plombieres.fr**

**Association « Marché de Noël » : 07 87 02 09 02**  
(réservations costumes)

**Office de Tourisme : 03 29 66 01 30**  
(réservations hébergement)

### N° d'URGENCE

**Police Municipale : 06 80 27 24 07**

**Pompiers : 18**

**Gendarmerie : 17**

**SAMU : 15**

**Appel d'urgence : 112**

**A Noter :** Un défibrillateur est à disposition dans le hall d'entrée de la Mairie, Place Beaumarchais.



Informations et Renseignements :  
**MAIRIE DE PLOMBIÈRES-LES-BAINS**

1, Place Beaumarchais - BP 05  
 88370 PLOMBIÈRES-LES-BAINS

**Tél : 03 29 66 60 09**

Mail. [mairie@plombieres.fr](mailto:mairie@plombieres.fr)

